

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2012 (PONDICHÉRY)**  
**SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**  
**SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE**  
**ÉPREUVE : ÉTUDE DE SPÉCIALITÉ**  
**ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ**

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

**Barème global sur 140 points (voir barème détaillé)**

**Nota** : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

**DOSSIER 1 - (54 points)**

**PREMIÈRE PARTIE – Gestion des créances clients**

- 1. Préciser la nature des deux réductions apparaissant dans la facture de l'annexe A.**  
**Indiquer dans quelles conditions elles sont respectivement accordées.**

La remise est une **réduction commerciale** pratiquée sur le prix de vente pour tenir compte soit du **volume important** de la vente soit de la qualité du client (client régulier). Elle permet de **fidéliser** la clientèle.

L'escompte de règlement est une **réduction financière** accordée au client qui paye par anticipation, avant **l'échéance normale prévue dans les conditions générales de vente**. Il permet à celui qui l'accorde (ici le vendeur) d'avoir une entrée de **trésorerie anticipée**.

- 2. Compléter la facture n° 189 de l'annexe A.**

SA BIEN-ÊTRE 86 86100 CHÂTELLERAULT			
Doit : Etablissements DUPUIS Route d'Antran 86100 CHÂTELLERAULT			
Le 15 novembre 2011 Facture n°189			
Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
Forfait « Anticellulite 5 jours »	15	329,00	4 935,00
Soins remodelant	18	60,00	1 080,00
Exfoliant Visage	20	18,00	360,00
Total HT			6 375,00
Remise 2%			127,50
Net commercial HT			6 247,50
Escompte 1 %			62,48
Net financier HT			6 185,02
TVA à 19,60 %			1 212,26
Montant TTC à payer			7 397,28

**3. Enregistrer au journal de la société « Bien-être86 » la facture n° 189.**

		15/11/2011		
411	Clients DUPUIS		7 397,28	
665	Escomptes accordés		62,48	
706	Prestations de services			5 894,70
707	Ventes de marchandises			352,80
44571	Etat, TVA collectée			1 212,26
		<i>Facture n° 189</i>		

**4. Sur l'annexe B :**

- a) procéder à la mise à jour du compte « Client Ets Dupuis » ;
- b) calculer le solde puis effectuer le lettrage de ce compte ;

**Compte 411104– Etablissements Dupuis (Annexe B)**

Date écriture	Libellé de l'écriture	Montant débit	Montant crédit	Lettrage
01/01/2011	A nouveau	3 2715,40		<b>A</b>
15/01/2011	Facture n° 95	3 959,96		<b>B</b>
31/01/2011	Règlement par chèque CATP n° 215413		3 2715,40	<b>A</b>
31/03/2011	Règlement par chèque n° 216420		3 959,96	<b>B</b>
10/04/2011	Facture n° 101	1 527,49		<b>C</b>
25/04/2011	Facture n° 117	917,78		<b>C</b>
31/05/2011	Règlement par chèque CATP n° 217103		2 445,27	<b>C</b>
10/5/2011	Facture n° 145	1 208,47		<b>D</b>
18/07/2011	Retour de marchandises. Avoir n° 215		260,63	<b>D</b>
31/08/2011	Règlement par chèque LCL n°214872		947,84	<b>D</b>
15/09/2011	Facture n° 120	5 204,20		
<b>15/11/2011</b>	<b>Facture n° 189</b>	<b>7 397,28</b>		
	<b>Solde au 15/11/11</b>		<b>12 601,48</b>	

- c) expliquer l'intérêt du lettrage des comptes clients.

**Le lettrage régulier des comptes clients permet :**

- de vérifier s'il n'y a pas eu d'erreurs d'imputation des factures ou de règlements ;
- un meilleur suivi des créances dues, facilite la relance des clients et les entrées de trésorerie.

**5. Quelle est la signification du solde du client vis à vis de la société « Bien-être86 » à la date du 15 novembre 2011 ?**

**Le client a-t-il toujours respecté le délai de règlement accordé ?**

- Au 15/11/2011, le compte 411104 présente un solde débiteur de 12 601,48 €.
- Deux factures sont à régler : la facture n° 120 du 15/09/2011 pour 5 204,20 € et la facture n° 189 pour 7 397,28 €.
- Le client n'a pas toujours respecté le délai de règlement accordé (30 jours fin de mois) puisque la facture n° 120 aurait dû être payée le 31/10/2011.

## DEUXIÈME PARTIE – Le personnel et les organismes sociaux

### 1. Quels risques gèrent chacun des organismes sociaux ?

URSSAF : gère les risques de vieillesse, maladie, accident du travail ;

Pôle emploi : gère les risques liés au chômage ;

CAISSE DE RETRAITE : gère le complément de retraite.

### 2. Enregistrer au journal les acomptes versés au personnel le 15 décembre 2011 et la paie au 30 décembre 2011. Le règlement des cotisations sociales interviendra courant janvier 2012, il n'est pas demandé de le comptabiliser.

		15/12/11		
425	Personnel – Avances et acomptes		13 000,00	
512	Banque			
	■ <i>Acomptes versés au personnel décembre 2011</i>			13 000,00
		31/12/11		
641	Rémunérations du personnel		134 281,67	
421	Personnel - Rémunérations-dues			134 281,67
	■ <i>Salaires bruts de décembre 2011</i>			
		31/12/2011		
421	Personnel - Rémunérations-dues		42 139,12	
425	Personnel – Avances et acomptes			13 000,00
431	Sécurité Sociale (URSSAF)			24 036,42
437	Retraite complémentaire			5 102,70
	■ <i>Cotisations salariales de décembre 2011 URSSAF collecteur pour pôle emploi 20 813,66 + 3 222,76</i>			
		31/12/11		
645	Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance		54 115,51	
431	Sécurité Sociale (URSSAF)			44 447,23
437	Retraite complémentaire			9 668,28
	■ <i>Cotisations patronales de décembre 2011</i> <i>38 941,68 + 5 505,55 = 44 447,23</i>			

### 3. Quel est le coût du travail pour l'employeur ? (Indiquer son mode de calcul et préciser son montant).

Dans quel document de synthèse ce coût figurera-t-il ? Justifier votre réponse.

**Le coût du travail** pour l'employeur est la somme des salaires bruts et des cotisations patronales, soit ici

Coût du travail = 134 281,67 € + 54 115,51 € = 188 397,18 €.

Le coût du travail figure au compte de résultat, puisque ce sont des comptes de charge, classe 6.

## TROISIÈME PARTIE – Gestion informatisée des soins

- 1. Expliquer à Madame Lambert, dans une note à son intention, le fonctionnement d'un PGI, ses avantages et ses inconvénients.**

### **Note d'information à l'intention de Madame Lambert**

- Le progiciel de gestion intégré est un logiciel paramétrable constitué d'une base de données unique et commune à toute l'entreprise, il est composé de différents modules qui permettent de gérer l'ensemble des fonctions de l'entreprise.
- Ses principaux avantages sont :
  - la mise à jour automatique et en temps réel de la comptabilité lors de saisies effectuées dans les autres modules du logiciel.
  - le PGI évite les saisies redondantes, l'information est donc plus fiable
  - le PGI permet de partager les informations entre les utilisateurs.
- Ses principaux inconvénients :
  - Le coût est souvent élevé
  - le paramétrage et l'utilisation nécessite fréquemment une formation, voire une évolution du personnel de l'entreprise, les tâches de saisie étant moins nombreuses et ne requérant pas les mêmes compétences professionnelles qu'auparavant.

- 2. Justifier l'utilité de la table « DETAIL\_FORFAIT ».**

- Cette relation est la concaténation de la relation « soins » et « forfait ».
- Elle permet de connaître les soins et leur nombre qui composent un forfait.

- 3. Préciser à quel besoin d'information répond la requête suivante.**

Cette requête permet de connaître la désignation des types de soins qui composent le forfait « découverte remise en forme ».

- 4. Rédiger en langage SQL les requêtes qui vont permettre d'obtenir.**

- a) La liste des soins (désignation et durée) dont la durée est supérieure ou égale à une heure.**

```
SELECT désignation, durée
FROM SOINS
WHERE durée_h >= 1 ;
```

- b) le nombre de soins dont le prix est supérieur à 45,00 €**

```
SELECT COUNT(code_soins),
FROM SOINS
WHERE prix_vte_ttc > 45 ;
```

**PREMIÈRE PARTIE – Opération d’investissement et de financement**

**1. Quels sont les éléments qui doivent figurer dans le coût d’acquisition du spa ?**

Prix d’achat, sous déduction de la remise, et des coûts directement attribuables pour son fonctionnement ici les frais d’installation et de mise en service = 38 500,00 - 1 925,00 + 2 700,00 = 39 275,00 .

**2. Enregistrer au journal de la société « Bien-être86 » la facture d’acquisition du spa .**

10/02/2011			
2153	ITMOI (Installation à caractère spécifique)	39 275,00	
44562	Etat TVA déductible sur immobilisations	7 697,90	
238	Avances et acomptes versés		2 000,00
404	Fournisseurs d’immobilisations		44 972,90
■ <i>Facture n ° 255</i>			

**3. Cette immobilisation constitue un actif amortissable. Définir la notion d’amortissement.**

L’amortissement traduit le rythme de consommation des avantages économiques par comptabilisation en charges de dotations annuelles aux amortissements.

**4. Déterminer la base amortissable du spa en justifiant votre réponse.**

Coût d’acquisition moins valeur résiduelle en fin d’utilisation = 39 275,00 - 3 000,00 = **36 275,00**

**5. Présenter les deux premières lignes et la dernière du plan d’amortissement du spa.**

Nature de l’immobilisation : spa		Mode d’amortissement : Linéaire		
Coût d’acquisition : 39 275,00 € = valeur amortissable		Date de mise en service : 18/02/2011		
Années	Base de calcul	Amortissement	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette
2011	36 275,00	3 942,39	3 942,39	35 332,61
2012	36 275,00	4 534,38	8 476,77	30 798,23
2019	36 275,00	591,99	36 275,00	3 000,00

Calcul de la première annuité :  $A_1 = (36\,275,00/8) * (313/360) = 3\,942,39$  NB accepter 312 jours

Dernière annuité = 4 534,38 – 3 942,39= 591,99.

**6. Enregistrer au journal l’annuité d’amortissement de l’année 2011.**

31/12/2011			
6811	Dotations aux amortissements/Immobilisations corporelles	3 942,39	
28153	Amortissements ITMOI		3 942,39
■ <i>Dotation année 2011</i>			

**7. Indiquer les montants concernant le spa qui figureront au poste immobilisations corporelles du bilan au 31 décembre 2011.**

Actif	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
<b>Actif immobilisé</b>			
● Installations à caractère spécifique (ITMOI,SPA)	39 275,00	3 942,39	35 332,61

**8. Comptabiliser le déblocage des fonds de l’emprunt. Préciser l’incidence du déblocage des fonds par la banque sur le compte de résultat, le bilan et la trésorerie.**

01/03/2011			
512	Banque	40 000,00	
164	Emprunt auprès des établissements de crédit		40 000,00
■ <i>Déblocage des fonds, Emprunt 8 ans, 5,5 %</i>			

Sur le compte de résultat : aucune incidence

Sur le bilan : à l’actif, augmentation de la trésorerie de 40 000 €, au passif, augmentation des emprunts de 40 000 €.

**9. À quels autres modes de financement la société « Bien-être86 » aurait-elle pu recourir pour acquérir cette immobilisation ?**

SPA aurait pu être financé soit par autofinancement ou par des apports des associés (augmentation de capital)

**10. Quels sont les avantages et inconvénients de ces modes de financement par rapport à l'endettement ?** (remarque : crédit bail, distinction entre dividendes et super dividendes ne sont pas au programme)

Autofinancement -

Préserve l'autonomie financière et la trésorerie future puisque le montant emprunté n'a pas à être remboursé. Mais encore faut-il que l'entreprise ait une trésorerie suffisante. De plus les fonds propres sont rémunérés par les dividendes qui peuvent être plus importants que les intérêts que l'on aurait versés pour un emprunt et qui, contrairement aux intérêts, ne sont pas déductibles fiscalement. L'autofinancement peut donc s'avérer coûteux.

Augmentation de capital -

Permet d'obtenir des fonds supplémentaires qui ne seront pas remboursés, en ce qui concerne la rémunération on peut faire la même remarque que pour l'autofinancement ; lors d'une augmentation de capital, de nouveaux actionnaires peuvent entrer dans le capital ou la répartition de la part des actionnaires dans le capital être modifiée ; en conséquence le pouvoir ne sera pas détenu par les mêmes personnes et l'avenir de l'entreprise peut en être affecté.

**DEUXIÈME PARTIE – Opérations d'inventaire – Principes comptables**

**1. Présenter l'écriture de régularisation nécessaire concernant les charges et les produits.**

		<b>31/12/2011</b>		
486		Charges constatées d'avance	1 908,75	
	616	Primes d'assurance		1 908,75
		■ <i>9 mois d'assurance : 2545,00 *9/12 = 1 908,75</i>		

**2. Citer et définir le principe comptable qui justifie cet enregistrement comptable.**

Le principe d'indépendance des exercices selon lequel, pour un exercice comptable donné, tous les charges et les produits de l'exercice, et eux seuls, sont pris en compte pour le calcul du résultat.

**3. Procéder aux écritures d'inventaire nécessaires relatives à la créance douteuse et au litige avec le salarié.**

**a) Créance douteuse client Etablissements Touret**

		<b>31/12/2011</b>		
491		Dépréciations des comptes de clients	620,00	
	7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants		620,00
		■ <i>Reprise dépréciation créance douteuse Client Touret</i>		
		<b>31/12/2011</b>		
654		Pertes sur créances irrécouvrables	1 550,00	
44551		Etat TVA à décaisser	303,80	
	416	Clients douteux Touret		1 853,80
		■ <i>Créance irrécouvrable Client Touret</i>		

**b) Écriture relative au salarié licencié**

		<b>31/12/2011</b>		
6815		Dotations aux provisions d'exploitation	6 000,00	
	1511	Provisions pour litiges		6 000,00
		■ <i>Selon avocat, litige avec le salarié licencié</i>		

**4. Citer et définir le principe comptable sur lequel est fondée la constatation de ces dépréciations et provisions.**

Les écritures relatives aux dépréciations et aux provisions sont comptabilisées pour respecter le **principe de prudence** selon lequel il faut tenir compte de tous les risques et pertes éventuels, donc toute charge doit être prise en compte dès lors que sa réalisation est probable.

**DOSSIER 3 – (32 points)**

**1. À partir du bilan comptable, établir le bilan fonctionnel en utilisant l'annexe C (à rendre avec la copie). Présenter le détail des composantes de chaque rubrique.**

Actif	Montants	Passif	Montants
<b>Emplois stables</b> Actif immobilisé	2 634 437,00	<b>Ressources stables</b> Capitaux propres Amortissements et dépréciations Emprunt auprès des établissements crédit	94 618,00 983 941,00 1 776 373,00
<b>TOTAL 1</b>	<b>2 634 437,00</b>	<b>TOTAL 1</b>	<b>2 854 932,00</b>
<b>Actif Circulant d'exploitation</b> 922 645 – 407 513 - 208305 <b>Actif Circulant Hors Exploitation</b> <b>Créances diverses</b> <b>Trésorerie Active</b> Disponibilités	306 827,00  208 305,00 407 513,00	<b>Passif Circulant d'Exploitation</b>  2 478 523 – 93 615 – 1 776 373 <b>Passif Circulant Hors Exploitation</b>  Dettes diverses <b>Trésorerie Passive</b>	608 535,00   93 615,00
<b>TOTAL 2</b>	<b>922 645,00</b>	<b>TOTAL 2</b>	<b>702 150,00</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2)</b>	<b>3 557 082,00</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2)</b>	<b>3 557 082,00</b>

**2. Calculer le fonds de roulement net global (FRNG), le besoin en fonds de roulement en distinguant la partie exploitation (BFRE) et hors exploitation (BFRHE) et la trésorerie nette (TR).**

**Justifier vos calculs.**

**Vérifier la cohérence de vos résultats au niveau de la trésorerie nette.**

a) **Le FRNG = Ressources (ou capitaux) stables – Emplois stables (actif immobilisé brut) soit ici :**  
 $FRNG = 2\,854\,932,00 - 2\,634\,437,00 = + 220\,495,00.$

b) **Le BFRE = Actif Circulant d'Exploitation – Passif Circulant d'Exploitation, soit ici :**  
 $BFRE = 306\,827,00 - 608\,535,00 = - 301\,708,00$

c) **Le BFRHE = Actif Circulant Hors Exploitation – Passif Circulant Hors Exploitation, soit ici :**  
 $BFRHE = 208\,305,00 - 93\,615,00 = + 114\,690,00.$

d) **Le BFR = BFRE + BFRHE**  
 $-301\,708 + 114\,690 = -187\,018,00$

e) **La Trésorerie Nette = Trésorerie Active – Trésorerie passive.** Ici, il n'y a pas de concours bancaires courants donc la trésorerie nette se limite aux disponibilités  
**Trésorerie Nette = + 407 513,00.**

**f) Relation existant entre ces quatre indicateurs (cohérence) :**

**Trésorerie nette = FRNG – BFRE – BFRHE, soit ici :**  
 $407\,513,00 = 220\,495,00 + 301\,708,00 - 114\,690,00$

**3. Calculer les ratios de couverture des immobilisations et d'indépendance financière de l'entreprise en complétant l'annexe E (à rendre avec la copie).**

a) **Ratio de couverture des immobilisations : R1**

$$R1 = 2\,854\,932,00 / 2\,634\,437,00 = 1,08$$

b) **Niveau d'endettement: R2**

$$R2 = 1\,776\,373,00 / (94\,618,00 + 983\,941,00)$$

$$R2 = 1\,776\,373,00 / 1\,078\,559,00 = 1,65$$

#### **4. Commenter les résultats obtenus et proposer des solutions.**

##### **Commentaire :**

- FRNG = 220 495,00. Il est donc positif. Cela signifie que les ressources stables, durables financent les emplois stables (immobilisations). Donc l'équilibre financier est respecté. C'est également ce que signifie le fait que le ratio de couverture des immobilisations est supérieur à 1.
- Le BFRE est négatif (- 301 348,00). Il ne représente pas un besoin permanent de financement de l'exploitation mais une ressource de financement. Cette situation s'explique par la nature de l'activité de la société SA « Bien-être86 ». Le crédit-clients est peu élevé et n'a pas à être financé par le passif circulant d'exploitation ni par le FRNG. En effet près de 50 % des clients sont des particuliers qui payent au comptant.
- Le BFRHE, d'un montant de + 114 690,00 est intégralement financé par le FRNG.
- La Trésorerie est largement excédentaire.
- La société « Bien-être86 » est fortement endettée : le niveau d'endettement est trois fois plus important que dans le secteur, R2 est en outre largement supérieur à 1. L'indépendance financière de la société n'est pas assurée. Ce fort niveau d'endettement risque de la fragiliser si elle envisage de réaliser de nouveaux investissements. En effet, elle risque de se voir refuser l'octroi de nouveaux emprunts par les banques.
- Le ratio de couverture des immobilisations est correct mais est dû en grande partie à l'emprunt

##### **Pour assainir cette situation :**

Endettement : il convient d'augmenter le montant des capitaux propres par le biais d'une augmentation de capital ou d'autofinancement ce qui suppose la mise en réserve des bénéfices futurs plutôt que leur distribution en tant que dividendes.

Trésorerie : il conviendrait de réaliser des placements à court terme facilement mobilisables ; une partie de la trésorerie peut être utilisée pour se désendetter ; une partie seulement car provenant de ressource en fonds de roulement, elle est liée à l'activité, si celle-ci décroît, la trésorerie diminuera.